



REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Egalité - Fraternité

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ÉCOLE

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 6 FEVRIER 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le six février à vingt heures, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Sonia BRAU, Maire, en séance publique, filmée et diffusée au format numérique par le biais des canaux de communication en ligne de la ville, en direct, son visionnage restant possible après coup.

Présidence : Madame Sonia BRAU, Maire.

Présents : Mme Sonia BRAU, M. Yves JOURDAN, Mme Lydie DUCHON, M. Henri LANCELIN, Mme Marie-Laure CAILLON, M. Frédéric BUONO-BLONDEL, Mme Sophie MARVIN, Mme Isabelle GENEVELLE, M. Jérôme de NAZELLE, M. Joseph SAMAMA, Mme Brigitte AUBONNET, Mme Christine GOSELIN, M. Ahmed BELKACEM, Mme Olga KHALDI, M. Kamel HAMZA, Mme Anne BARRÉ, M. Freddy CLAIREMBAULT, Mme Jessica BULLIER, Mme Fanny ACHART-VICTOR, M. Vladimir BOIRE, M. Mehdi BELKACEM, Mme Lydie DULONGPONT, Mme Marie LITWINOWICZ, Mme Armelle AGNERAY, M. Christophe CAPRONI, M. Nicolas FARRÉ, M. Georges DEGROOTE, M. Maurice IMBARD, Mme Danièle FERNANDEZ, M. Olivier GALLANT.

Absents excusés : M. Isidro DANTAS pouvoir à M. Georges DEGROOTE, M. Claude COUTON pouvoir à M. Freddy CLAIREMBAULT, Mme Graziella LACROIX pouvoir à Mme Jessica BULLIER.

Secrétaire : M. Vladimir BOIRE

Nombre de Conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 30
Nombre de votants : 33

Réf : 2024/02/01 – OBJET : Débat sur la politique générale de la commune.

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L.2121-19 alinéa 2 et L.2121-29,

Après avoir entendu son rapporteur et délibéré,

DELIBERE

Article unique : Adopte à l'unanimité cette délibération prenant acte de la tenue du débat sur la politique générale de la commune.

Délibération rendue
exécutoire par transmission
en Préfecture le : **14 FEV. 2024**
et par publication en ligne le : **14 FEV. 2024**

Saint-Cyr-l'École,
le : **14 FEV. 2024**

Sonia BRAU
Maire
Conseiller départemental
Vice-Président de Versailles Grand Parc

Signé électroniquement par :
Sonia BRAU



Le 12 février 2024

Pour extrait certifié conforme

Signé électroniquement par :
Sonia BRAU

Sonia BRAU
Maire
Conseiller départemental
Vice-Président de Versailles Grand Parc



Le 12 février 2024

Vladimir BOIRE
Secrétaire de séance

Signé électroniquement par :
Vladimir BOIRE



Le 13 février 2024